Nocturnes 2016 : la lune avec le soleil

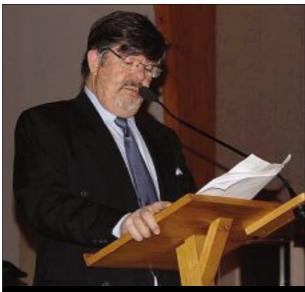
L'assemblée générale des Nocturnes, qui avait lieu samedi, a vu s'élever quelques voix discordantes en fin de réunion.

En cours d'année, plusieurs démissions ont été enregistrées au conseil d'administration, qu'il a fallu renouveler par cooptation comme le prévoient les statuts. Mais les démissionnaires, toujours adhérents des Nocturnes, ont contesté plusieurs points.

Malgré cette opposition, qui représentait une quinzaine de personnes, les différents votes ont obtenu une majorité de suffrages. Ont intégré le conseil d'administration: Elisabeth Bizet, Marie-France Boulay, Marie-Claire Gaveriaux, Jean-Claude Gaveriaux, Stéphane Jobert, Patrick Louis, Christian Noir, Virginie Serre et Paul Tromelin. Un règlement intérieur a été adopté.

Une entrevue avec Audrey Azoulay

En dressant le bilan de la 33° édition des Nocturnes, le président, Jacques Lachiche, a rappelé les diverses modifications apportées à l'organisation (éclairages, kiosque restauration, repas bénévo-



ALLOCUTION. Jacques Lachiche, le président, a présenté le bilan et la nouvelle édition.

les, gratuité enfants).

En dépit d'une première sous les éléments déchaînés, l'édition a attiré 8.000 visiteurs avec billets, 1.300 enfants. Avec un record de fréquentation de la taverne. Un bénéfice de 5.590 € a été dégagé. Deux tiers des dépenses ont été couvertes par les recettes.

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret (PS) a évoqué son action en faveur des spectacles organisés dans les rues de villes, qui a donné lieu, en 2009, au vote d'un amendement. Les villes et villages ont désormais droit à deux manifestations de rues payantes par an.

Le versant culturel de spectacles tels que les Nocturnes n'étant toujours pas reconnu par le ministère, il prévoit d'obtenir une entrevue avec Audrey Azoulay, nouvelle ministre de la Culture, et la Fédération française des fêtes et spectacles historiques.

Frédéric Néraud, viceprésident du conseil départemental, a assuré l'association du soutien indéfectible du département et de la communauté de communes. Hugues Saury, président du conseil départemental, devrait revenir à Ferrières pour la 34° édition. Sous le déluge de juillet dernier, il n'a pas pu profiter du spectacle.

Représentation et marché

Pour la 34° édition, en raison du comice du mois d'août, il n'y aura que deux représentations qui seront suivies, le lendemain, de deux marchés médiévaux. Les Nocturnes vont dont croiser le soleil en 2016. Ce sera les 23 et 24 juillet et les 6 et 7 août. Le spectacle sera remanié avec des déplacements de scènes. Les marchés seront animés par des bénévoles en costumes et des troupes. Une attention particulière sera portée aux enfants avec des jeux anciens comme un jeu de l'oie géant.

Le budget prévisionnel de cette 34° édition se monte à 177.300 €. ■

Nicole Mouninou